

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	961	580	389	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	271	161	118	11	26,8 %
			Masculin	690	419	271	30	73,2 %
			Total	961	580	389	41	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	0	0	0	0 %
				Sans mention	119	20	5	1	2,6 %
				AB	234	120	45	9	23,1 %
				B	299	267	184	20	51,3 %
				TB	147	145	137	9	23,1 %
				TBF	15	15	15	0	0 %
				Total	823	567	386	39	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	1	0	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	2	1	1	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers	Sans mention	107	12	2	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	17	0	0	0	0 %
				B	7	0	0	0	0 %
				TB	4	0	0	0	0 %
				Total	135	12	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	769	550	380	39	95,1 %
			En réorientation	43	16	6	0	0 %
			Non scolarisés	28	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	116	13	2	2	4,9 %
			Autres	5	1	1	0	0 %
			Total	961	580	389	41	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	718	514	350	35
			Autres doublettes	92	49	34	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI (9808)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	88,6 %	91,3 %	91,1 %	92,1 %
		Autres doublettes	11,4 %	8,7 %	8,9 %	7,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques.	Notes solides obtenues en 1ère et terminale et progrès accomplis en mathématiques, présents sur les bulletins et/ou la fiche avenir (pour les candidats de terminale ou en réorientation issus d'une scolarité française).	Essentiel
	Résultats en mathématiques.	Notes solides présentes sur les bulletins certifiant d'une équivalence baccalauréat et d'un très bon niveau de mathématiques pour les candidats issus d'une scolarité étrangère.	Essentiel
	Résultats en mathématiques.	Le suivi de l'option mathématique expertes n'est pas exigé. Le suivi de la spécialité mathématiques est largement souhaitable, mais les dossiers des candidats ayant seulement suivi l'option mathématiques complémentaires avec un bon niveau seront examinés.	Essentiel
	Résultats obtenus	Des notes solides dans une des spécialités cohérentes avec un enseignement en MPSI, à savoir par ordre de préférence physique-chimie, numérique et science de l'informatique, science de l'ingénieur, spécialité LVA constitueront un atout non négligeable dans l'examen des dossiers.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Résultats en français	Bonnes notes obtenues aux épreuves anticipées de français pour les candidats en terminale ou en réorientation issus d'une scolarité française. Test de Connaissance du Français (TCF), en cours de validité, attestant d'un niveau C1 pour les candidats issus d'une scolarité étrangère.	Important
	Résultats en Langue Vivante A et Philosophie	Notes correctes en terminale, présentes sur les bulletins et/ou la fiche avenir.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à un travail approfondi et organisé	Présence dans les appréciations des enseignants et/ou du Chef d'établissement	Très important
	Aptitude aux raisonnements rigoureux	Présence dans les appréciations des enseignants et/ou du Chef d'établissement des qualités de réflexion, d'argumentation et d'expression écrite comme orale.	Très important
Savoir-être	Témérité, goût de l'effort et curiosité, sérieux, attention en classe	Appréciation des enseignants (bulletins et fiche à venir)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication)	Pertinence, cohérence et synthèse du projet de formation motivé	Complémentaire
	En cas de réorientation ou de redoublement en terminale : explication	Fiche avenir : essentiel Projet de formation : essentiel Lettre de recommandation : complémentaire	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements au cours de la scolarité.	Éléments renseignés par les élèves	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Le détail de ce traitement est donné ci-après.

Les candidat.e.s sont regroupé.e.s en cinq « groupes » :

1. Les candidat.e.s scolarisé.e.s en France en Terminale avec spécialité mathématiques (758 dossiers)
2. Les candidat.e.s scolarisé.e.s en France en Terminale sans spécialité mathématiques (11 dossiers)
3. Les candidats dans des structure type « prépa au supérieur » (5 dossiers)
4. Les candidat.e.s issu.e.s d'un autre cursus que la Terminale, mais scolarisé.e.s en France (45 dossiers)
5. Les candidat.e.s non scolarisé.e.s en France (143 dossiers)

Algorithme pour le groupe 1 :

Dans la suite, « note » désigne la moyenne sur les deux premiers trimestres ou la note du premier semestre, selon les établissements.

Une note de *mathématiques bonifiée* est obtenue en prenant le max de :

- La note de mathématiques en contrôle continu
- La moyenne entre maths expertes et la note de mathématiques
- L'augmentation de la moyenne de mathématiques de $0,2^*$ (points au-dessus de 12 en maths expertes)

A cette note de mathématiques bonifiée se rajoutent, si ces spécialités existent :

- $0,2^*$ les points au-dessus de la moyenne de la note en sciences physiques

- 0,2 * les points au-dessus de la moyenne de la note en SI et sciences-physiques
- 0,2* le points au-dessus de la moyenne de la note en SI
- 0,1*les points au-dessus de la moyenne en SVT

Ceci mène à un score scientifique (meilleur score cette année : 21,36– plus bas classé : 12,75).

Une note littéraire est également calculée par la moyenne entre l'écrit du bac de français coeff 6, l'oral du bac de français coeff 3, la LV1 coeff 2 et philosophie coeff 2..

Le score final est obtenu en rajoutant au score scientifique 0,3* la note littéraire (meilleur score cette année : 28,9– plus bas classé : 15,8).

Les dossiers des candidats au-dessus de 17,5 de ce score sont classés d'office, sauf les dossiers présentant un redoublement durant le lycée (qui n'a pas d'impact si ce redoublement ne concerne pas la terminale.). Les dossiers ayant moins de 11 en note de mathématiques bonifiée sont quasiment éliminés d'office. Les dossiers intermédiaires sont regardés dans le détail pour déterminer leur admission ou non en MPSI.

La majorité des dossiers étant du groupe 1, l'algorithme n'est utilisé que pour ce groupe, les autres dossiers étant regardés individuellement.

Pour les candidat.e.s du groupe 2, cette année, trois dossiers semblaient avoir un niveau brillant en mathématiques complémentaires, et ont été classés.

Pour les candidat.e.s du groupe 3, le niveau en mathématiques est regardé pour prendre une décision.

Pour les candidat.e.s du groupe 4, la lecture de la fiche avenir est le point de départ de l'examen des dossiers, principalement à la recherche de l'information suivante : « pourquoi une réorientation ? ». Ensuite, les notes de terminale sont reprises telles quelles et l'algorithme du groupe 1 est appliqué, avec une minoration de 10% sur la note scientifique pour rééquilibrer l'absence de pratique en mathématiques sur une année, à l'exception de dossiers se réorientant depuis une PCSI ou une classe préparatoire intégrée.

Pour les candidat.e.s du groupe 5, les dossiers ont été examinés avec soin, avec comme première recherche la réponse à la question « les études scientifiques au lycée ont-elles été suivies en français ? » ou y a-t-il un certificat de langue niveau C1

minimum. Ensuite, on utilise la moyenne de mathématiques comme score de classement.

En ce qui concerne l'internat, une moyenne est calculée à partir de la moyenne précédente en ajoutant des points (maximum 2) selon les parts de bourse et la distance kilométrique au lycée.

En résumé : la note de mathématiques est un des éléments déterminant de la sélection. Elle doit être la meilleure possible pour pouvoir accéder à la MPSI (à titre informatif, la note du dernier admis 2023 est de 13,6).

Les projets de formation sont indispensables pour les parcours « atypiques » (redoublement au lycée, réorientation) et doivent contenir des éléments d'information sur les raisons des échecs/changements d'orientation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les disciplines principales de la formation sont les mathématiques (coeff typique 24) et la physique (16), mais également le français/philosophie (9) , une LV1 (6) (souvent l'anglais) et des matières moins importantes comme l'informatique (1/3) ou les science de l'ingénieur (2/3).

L'importance des mathématiques fait que le niveau en mathématiques à l'issue de la terminale est le critère principal de sélection, avant la physique. Les matières littéraires influent sur le classement car importante pour un profil équilibré : il s'agit *in fine* non pas forcément de recruter des élèves « forts en maths », mais qui semblent être à même de réussir dans une classe préparatoire.

Signature :

Lucas DAVID,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Jacques Amyot